

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2020

RELATIF AU PARQUET EUROPÉEN ET À LA JUSTICE PÉNALE SPÉCIALISÉE - (N° 3592)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 176

présenté par
Mme Moutchou

à l'amendement n° 77 de M. Paris

ARTICLE 9

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« prise »

le mot :

« effectuée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.